

## **Gestes et postures : port du harnais et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (hors cordiste)**

### **Votre contact**

Carole COURANT  
05 49 61 20 66  
[courantc@poitou.ifrb.fr](mailto:courantc@poitou.ifrb.fr)

### **Durée**

1,00 jour(s)  
07:00 heures

### **Public**

Personnel appelé à effectuer des opérations de manutention manuelle de charges, marchandises, produits, objets, matières ou matériaux.

### **Pré-requis**

Être âgé de plus de 18 ans.  
Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur, sans restriction au port de charges.

### **Moyens pédagogiques et supports**

Partie théorique animée à l'aide de diaporamas et exposés.  
Des exercices pratiques seront également réalisés : manutention de charges diverses.  
Equipements de protection individuelle (EPI) requis pour chaque stagiaire.

### **Profil de l'intervenant**

Experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.  
Formateurs qualifiés, ingénieurs ou techniciens dans le domaine du travail en hauteur.

### **Informations complémentaires**

**Les stagiaires doivent obligatoirement être munis des Equipements de Protection Individuelle suivants :**

- **Casque de sécurité (avec jugulaire).**
- **Harnais de sécurité avec longe.**
- **Chaussures de sécurité.**
- **Gants.**

### **Objectifs de la formation**

Procéder d'une façon permanente ou occasionnelle, à des travaux en hauteur selon les règles de sécurité en vigueur

### **Objectifs pédagogiques**

- Définir et appliquer les règles de sécurité associées à l'utilisation d'EPI contre les chutes de hauteur.
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.

### **Contenu**

1. Statistiques des Accidents du Travail.
2. Dispositions réglementaires.
3. Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
4. Les partenaires de la prévention et leur rôle.
5. Les obligations, responsabilités et droits du salarié.
6. Causes des chutes de hauteur.
7. Les risques et sanctions liés à la prise de substances.
8. Connaissance du matériel anti-chutes :
  - Les harnais.
  - La longe.
  - Les anti-chutes mobiles.
  - Les absorbeurs d'énergie.
  - Les connecteurs.
  - L'ancrage.
  - Les lignes de vie
9. Comment s'équiper.
10. Les facteurs de chutes.
11. Les effets de la chute interceptée.

### **Critères et modalités d'évaluation**

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

